

Image not found or type unknown



Saisie sur mobilier et compte

Par **FLudo**, le **24/08/2023** à **19:33**

Bonjour à ce jour je dois être saisi et bien d'ici quelques temps de ce fait j'ai été à l'huissier et lui remettre un chèque de 1000 € sur la somme de 23000 que je lui dois est-ce que l'huissier peut remettre en question et me laisser du temps pour récupérer de l'argent pour le P en totalité

Par **Marck.ESP**, le **24/08/2023** à **20:37**

Bonsoir et bienvenue

Le commissaire de justice transmettra votre proposition à votre créancier, qui décidera d'accepter ou refuser, ce qui n'est pas acquis car sa confiance peut avoir été émoussée avant qu'il en arrive à cette procédure !